



**Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan**

Rapport de consultation publique sur les projets de :

Stratégie d'occupation et d'utilisation de Tshitassinu

Code d'occupation et d'utilisation de Tshitassinu

Code de pratique sur les prélèvements fauniques

Plan transitoire d'occupation et d'utilisation de Tshitassinu

Choix de termes en nehlueun

**Version finale
Novembre 2016**

Table des matières

1. INTRODUCTION	1
2. MODALITÉS DE CONSULTATION DU PUBLIC	1
a. Rencontres des groupes cibles.....	3
b. Rencontres d'information	3
c. Rencontres de consultation	3
d. Journée portes ouvertes	4
3. PRÉSENTATION DU RAPPORT DE CONSULTATION DU PUBLIC.....	4
4. COMMENTAIRES SUR LE PROCESSUS DE CONSULTATION	5
5. COMMENTAIRES SUR LA STRATÉGIE, LE CODE ET LE PLAN TRANSITOIRE D'OCCUPATION ET D'UTILISATION DU TERRITOIRE	5
5.1. Groupes cibles.....	5
5.1.1. Conseils consultatifs des aînés.....	5
5.1.2. Conseils des jeunes Pekuakamiulnuatsh.....	6
5.1.3. Comité Tshitassinu.....	6
5.1.4. Gardiens de territoire/Gestionnaires	6
5.1.5. Locuteurs du nehluéun.....	6
5.2. Pekuakamiulnuatsh.....	7
5.3. Synthèse des commentaires reçus	7
6. COMMENTAIRES TOUCHANTS LE CODE DE PRATIQUE SUR LES PRÉLÈVEMENTS FAUNIQUE	10
6.1. Groupes cibles.....	10
6.1.1. Comités consultatifs aînés.....	10
6.1.2. Conseils consultatifs des jeunes Pekuakamiulnuatsh.....	10
6.1.3. Comité Tshitassinu.....	10
6.1.4. Gardiens de territoire/Gestionnaires	11
6.1.5. Locuteurs du nehluéun.....	11
6.1.6. Pekuakamiulnuatsh.....	11
6.2. Synthèse des commentaires reçus	11
7. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX TOUCHANT L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS	13
7.1. Groupes cibles.....	13
7.1.1. Conseil consultatif des aînés.....	13
7.1.2. Conseils consultatifs des jeunes Pekuakamiulnuatsh.....	13
7.1.3. Comité Tshitassinu.....	13
7.1.4. Gardiens de territoire/Gestionnaires	13
7.1.5. Locuteurs du nehluéun.....	14
7.2. Pekuakamiulnuatsh.....	14
7.3. Synthèse des commentaires reçus	14
8. CONSULTATION DES TERMES EN NEHLUEUN.....	16
9. CONCLUSION	18
10. PISTE DE RÉFLEXION	19

1. INTRODUCTION

Dans sa démarche vers l'autonomie gouvernementale, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan entend assurer le respect, la protection et la continuité des droits ancestraux, y compris le titre ilnu, des Pekuakamiulnuatsh sur Tshitassinu.

Afin d'assurer l'occupation et l'utilisation de Tshitassinu par les Pekuakamiulnuatsh, de protéger l'environnement et de pratiquer ilnu aitun, nous avons jugé nécessaire de nous doter d'outils stratégiques pour notre Première Nation.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a amorcé la rédaction d'un projet de *Stratégie d'occupation et d'utilisation de Tshitassinu*, d'un projet de *Code d'occupation et d'utilisation de Tshitassinu*, d'un projet de *Plan transitoire d'occupation et d'utilisation de Tshitassinu* ainsi que la révision du *Code de pratique sur les prélèvements fauniques*. Ces propositions de stratégie, de codes et d'un plan viennent compléter et mettre à jour les outils existants pour en faciliter l'application. Ils remplaceront ainsi le Code de pratique unifié des activités traditionnelles reliées à la faune et la Politique de construction de camps.

Cette démarche vise à mettre en œuvre des orientations de la Politique d'affirmation culturelle des Pekuakamiulnuatsh adoptée en 2005.

Préalablement à l'adoption de ces outils stratégiques, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan désire informer et consulter les Pekuakamiulnuatsh.

L'objectif principal de l'exercice de consultation était de recueillir les commentaires des Pekuakamiulnuatsh afin de bonifier les outils proposés en vue de leur adoption par Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.

À noter que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a décidé, par souci de transparence, d'assurer une rétroaction auprès des Pekuakamiulnuatsh en rendant public un rapport de consultation et en présentant les versions amendées des documents suite à l'intégration des commentaires et suggestions reçus dans le cadre de la consultation.

2. MODALITÉS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Le 8 août 2016, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan lançait le processus de consultation publique par la publication d'un communiqué et la mise en ligne, sur son site internet, des différents documents soumis à la consultation soit : Stratégie d'occupation et

d'utilisation de Tshitassinu, Code d'occupation et d'utilisation de Tshitassinu, Code de pratique sur les prélèvements fauniques et Plan transitoire d'occupation et d'utilisation de Tshitassinu. Pour chacun des thèmes précédents, les informations présentées sur le site internet étaient constituées d'un document complet en version de consultation et d'un résumé. En complément de ces documents, on y retrouvait un dépliant présentant l'ensemble de l'exercice de consultation.

La période de consultation s'est étalée du 8 août au 23 septembre 2016. Plus de deux cents (200) Pekuakamiulnuatsh ont participé aux différentes activités organisées dans le cadre de la consultation. La page internet présentant la consultation et ces documents fût visitée environ 700 fois.

La stratégie et les codes étaient disponibles pour consultation à la réception des bureaux de la direction - Droits et protection du territoire et à la bibliothèque de Mashteuiatsh. Deux cents (200) pochettes ont aussi été remises à tous ceux qui en ont fait la demande lors de la consultation.

Pour assurer une bonne participation des Pekuakamiulnuatsh à la démarche de consultation, les actions suivantes ont été réalisées : affichage d'un avis public; capsules d'informations radio; dépliant d'informations dans toutes les résidences de Mashteuiatsh et correspondances à toutes les personnes résidentes à l'extérieur de la communauté qui sont venues chercher un certificat d'identification pour les différentes activités traditionnelles; lettres spécifiques aux groupes cibles les invitant aux séances d'informations et de consultations qui leurs étaient destinées : gardiens de territoire, conseils consultatifs et comité Tshitassinu.

Les synthèses des documents furent traduites en nehlueun et transmises à ceux en désirant une version. Un dépliant en nehlueun fût aussi transmis aux locuteurs. Un service d'interprète fût également présent lors des rencontres d'informations et de consultation et offertes par mesdames Alice Germain, Huguette Volant et Étienne Benjamin.

De plus, les ressources de la direction - Droits et protection du territoire étaient disponibles en tout temps lors de la consultation pour répondre aux questions et pour porter assistance aux personnes désirant faire des commentaires.

a. Rencontres des groupes cibles

Les activités d'échanges de diffusion de l'information et de discussions relatives aux différents projets de documents soumis à la consultation ont été amorcées dès le début de la période de consultation, par des rencontres avec les différents groupes cibles. Ces rencontres ont été tenues avec les groupes aux dates indiquées ci-dessous :

1. les Conseils consultatifs des aînés et des jeunes, le 18 et le 30 août, le 8 et le 12 septembre;
2. le comité Tshitassinu, le 8, le 22, le 29 août et le 9 et le 15 septembre;
3. les gardiens de territoire, le 25 août et le 1^{er} septembre;
4. les locuteurs du nehlueun, le 22 septembre.

Ces activités se tenaient sous la responsabilité de l'équipe de la direction - Droits et protection du territoire.

b. Rencontres d'information

Pour permettre à l'ensemble des Pekuakamiulnuatsh de bien comprendre le contenu des différents documents, de bien saisir les enjeux qui sous-tendent la démarche et les objectifs poursuivis par cette dernière, des rencontres d'informations ont été organisées. Ces rencontres se sont tenues à la salle communautaire. Ces rencontres avec le public se sont déroulées le 7 septembre en après-midi et en soirée.

Lors de ces rencontres, les membres de l'équipe de la direction - Droits et protection du territoire ont présenté en détail les différents documents soumis à la consultation et fournis les précisions découlant des questions et interventions du public. Finalement, des représentants des élus ont également participé aux rencontres.

c. Rencontres de consultation

Faisant suite aux rencontres d'informations mentionnées ci-dessus, les participants étaient appelés à faire part de leurs commentaires et suggestions jusqu'au 23 septembre, oralement, par écrit ou lors des rencontres de consultation prévues à cet effet. Ces rencontres étaient également l'occasion de répondre aux différentes questions soulevées par les Pekuakamiulnuatsh et de préciser certains éléments du contenu des différents documents suite à ces questions.

Comme pour les rencontres d'informations, celles-ci se sont déroulées à la salle communautaire, en présence de l'équipe de la direction - Droits et protection du territoire, des représentants des élus, des représentants de l'équipe de la direction -

Patrimoine et culture (termes en nehluéun) ainsi que de service d'interprète et d'un conseiller juridique. Ces activités se sont tenues le 21 septembre en après-midi et en soirée.

d. Journée portes ouvertes

Pour permettre aux Pekuakamiulnuatsh d'obtenir un maximum d'informations concernant le contenu des documents soumis à la consultation et de pouvoir échanger dans un cadre moins formel avec les professionnels impliqués, l'équipe de la direction - Droits et protection du territoire a organisé, dans le cadre de la consultation, une journée porte ouverte. Cette dernière s'est déroulée le 12 septembre de 13 heures à 19 heures à la salle Ushkui.

3. PRÉSENTATION DU RAPPORT DE CONSULTATION DU PUBLIC

Conformément aux orientations stratégiques adoptées par Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, la présente démarche de consultation publique constitue une avancée importante en matière de transparence. Elle vise à permettre à l'ensemble des Pekuakamiulnuatsh de prendre connaissance des orientations que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan entend promouvoir et de faire valoir leurs points de vue afin de bonifier ces orientations et de les rendre le plus représentatives possible de la vision de chacun.

Le présent rapport de consultation fait état des principaux commentaires émis par les Pekuakamiulnuatsh. Il ne présente pas tous les commentaires, mais résume plutôt les faits saillants. Il vise également à partager les commentaires reçus avec les Pekuakamiulnuatsh pour leur permettre d'en connaître les divergences et les points de convergence et pour qu'ils puissent mesurer l'appréciation de la participation à la consultation. Parallèlement à ce rapport, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan analyse tous les commentaires reçus. Il tiendra compte de ces commentaires pour bonifier les différents documents soumis à la consultation. Il espère ainsi que ceux-ci reflèteront mieux les valeurs, les besoins et les préoccupations des Pekuakamiulnuatsh.

4. COMMENTAIRES SUR LE PROCESSUS DE CONSULTATION

Au cours des activités organisées dans le cadre de la consultation publique, différentes positions ont été exprimées eu égard à la démarche, à la période choisie, à la durée de l'exercice ou au contenu des différents documents. Alors que certains se sont dits en parfait accord, tant avec la démarche qu'avec le contenu, d'autres ont critiqué le court délai de consultation (7 semaines), le moment choisi pour consulter (cueillette de fruits, chasse) ou encore le fait que cette façon de voir les choses (codes de pratique) n'est pas en accord avec la culture ou les traditions des Pekuakamiulnuatsh.

Même si plusieurs critiques ont été soulevées au cours des différentes rencontres, celles-ci peuvent être reçues de manière constructive, car elles permettront d'améliorer l'approche qui a été utilisée pour cette consultation en prévision de futurs exercices du même genre.

Malgré ces divergences de point de vue, de nombreux commentaires et suggestions ont été émis lors des différentes rencontres ou acheminés par écrit à l'équipe de la direction - Droits et protection du territoire.

5. COMMENTAIRES SUR LA STRATÉGIE, LE CODE ET LE PLAN TRANSITOIRE D'OCCUPATION ET D'UTILISATION DU TERRITOIRE

De manière générale, les participants à la consultation ont émis de nombreux commentaires qui permettront de bonifier les différents documents soumis dans le cadre de l'exercice.

La section qui suit présente un court résumé des principaux commentaires et suggestions émis par les différents groupes.

5.1. Groupes cibles

5.1.1. Conseils consultatifs des aînés

Le Conseil consultatif des aînés soulève des interrogations concernant la cohabitation (autochtones-allochtones), l'installation de clôtures et barrières et estime que des précisions sur ce sujet devraient être apportées (distances à respecter). Finalement, il suggère de mettre en place des mesures pour faciliter l'accès en territoire et la possibilité de faciliter (accès, durée) les séjours en territoire pour les aînés et les plus démunis de la communauté.

5.1.2. Conseils des jeunes Pekuakamiulnuatsh

Le Conseil des Jeunes Pekuakamiulnuatsh souligne pour sa part qu'il serait important de clarifier le choix du terme pour désigner les gardiens de territoires familiaux (gardien ou gestionnaire), en dressant un historique. Il insiste, comme le Conseil consultatif des aînés sur le développement de moyens pour soutenir l'accès en territoire et la pratique des activités.

5.1.3. Comité Tshitassinu

Les questionnements et commentaires reçus lors des rencontres du comité Tshitassinu furent compilés et intégrés, mais ne constituent pas des recommandations officielles du comité.

Les principaux éléments qui sont ressortis à l'égard des différents documents soumis dans le cadre de la consultation portent sur les programmes et services de l'organisation qui devraient être révisés, les procédures pour soutenir l'accès au territoire (transport), les moyens pour faciliter l'acquisition d'équipements environnementaux (achats de groupe), la tarification des services et les autorisations pour occupation temporaire. Certains questionnements sont également soulevés concernant la récolte de bois de chauffage pour les résidences de la communauté. Finalement, on mentionne que les tourbières et les milieux humides devraient être ajoutés à la liste des zones sensibles où la construction serait proscrite.

5.1.4. Gardiens de territoire/Gestionnaires

Les principaux commentaires émis par ce groupe portent sur les craintes relatives à la transmission du titre de gardien et à l'inoccupation du territoire et sa rétrocession après 60 mois d'inoccupation. À ceci s'ajoutent certains aspects portant sur l'entretien des chemins et l'installation de barrières pour limiter l'accès ou protéger les investissements réalisés sur les chemins. On souligne également que le terme « gardien de territoire » n'est pas approprié et on demande de le changer.

5.1.5. Locuteurs du nehlueun

Lors de la rencontre avec les locuteurs du nehlueun, ces derniers ont émis diverses opinions concernant le mode de transmission du titre de gardien, sans pour autant proposer une façon de faire. On indique plutôt que cette responsabilité incombe aux familles.

5.2. Pekuakamiulnuatsh

Certains ont soulevé des interrogations au regard du pouvoir des gardiens de territoire qu'on pourrait, dans certains cas, assimiler à un droit de veto. Les autres interventions sont plus de l'ordre des questionnements portant sur des éléments particuliers du code, ce qui laisse entrevoir le besoin de préciser certains aspects ou d'en vulgariser le contenu en produisant un comparatif entre la situation actuelle et celle prévue par les nouvelles modalités.

5.3. Synthèse des commentaires reçus

Le tableau suivant propose une synthèse des commentaires émis par les participants aux différentes activités organisées dans le cadre de la consultation, de même que des informations transmises par écrit à l'équipe chargée de l'exercice. Il présente une retranscription (interprétation) des commentaires portant sur les questions territoriales (stratégie, code et plan transitoire) émis par chacun. La source des commentaires est indiquée par un X dans les colonnes centrales du tableau.

Tableau 2. Synthèse des commentaires et suggestions portant sur les aspects liés au territoire.

Thème	Suggestions des participants	Groupes cibles				Pekuakamiulnuatsh	Précisions
		Conseil consultatif des Aînés et jeunes	Comité Tshitassinu	Gardiens	Locuteurs nehluéun		
Droits d'accès sur les Zec	Préciser les modalités		X	X		X	Identifier les frais acceptables et les zecs où ces frais sont applicables
Occupation du territoire (Bail de villégiature et taxes municipales)	Définir une mécanique permettant le transfert d'un bail de villégiature vers un camp autochtone					X	Bail de villégiature détenu par un Pekuakamiulnuatsh
Occupation du territoire, autorisation de construction	Limiter le droit de refus des gardiens (veto)					X	
	Prévoir le recours à un médiateur en cas de refus d'un gardien de permettre l'occupation par un membre de la famille					X	
	Prévoir un mécanisme décisionnel (discussion avec le(s) gardien(s) - médiation - décision par Pekuakamiulnuatsh Takuhikan)					X	Définir un mode de conciliation et préciser les délais
	Préciser les modalités d'occupation dans la réserve faunique des Laurentides					X	
	Préciser les modalités d'occupation pour les Pekuakamiulnuatsh dont les familles n'ont pas de territoire familial					X	
	Analyser la possibilité de redécouper certains territoires familiaux					X	
	Faciliter la communication entre les gardiens et les Pekuakamiulnuatsh (liste de gardiens, personnes ressources, etc.)					X	
Occupation temporaire	Obtenir l'autorisation du gardien pour une occupation de plus de 30 jours		X	X			
	Réduire ce chapitre au minimum					X	
Récolte de bois de chauffage	Prévoir la récolte pour fin résidentielle		X				
Gardien de plus d'un territoire	Prévoir un mécanisme de renonciation			X		X	

Thème	Suggestions des participants	Groupes cibles				Pekuakamiulnuatsh	Précisions
		Conseil consultatif des Aînés et jeunes	Comité Tshitassinu	Gardiens	Locuteurs nehluéun		
Retrait du titre de gardien après 60 mois d'inoccupation	Identifier des moyens simples de prouver l'occupation			X			
	Préciser la mécanique	X		X		X	En aucun cas, le territoire ne devrait revenir sous l'autorité de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
Gestion des terrains familiaux	Définir le rôle et les obligations de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan		X	X			
Accès au territoire pour les plus démunis	Prévoir un mécanisme favorisant l'entraide et le partage (covoiturage, hébergement, etc.)	X			X		
	Prévoir un mécanisme pour favoriser les longs séjours des familles en territoire	X					
	Prévoir un mécanisme de soutien financier	X			X		
Transmission du titre de gardien	Préciser la mécanique pour la transmission post mortem	X		X			
	Transférer la responsabilité à l'aîné en cas de transmission post mortem		X	X			
Entretien des chemins	Autoriser l'installation de barrière			X			Entretien/réparation d'un chemin au frais d'un Pekuakamiulnuatsh
Installation des barrières	Augmenter la distance proposée		X	X			Pratiquer et transmettre ilnu aitun en toute quiétude
Arrivée des Hurons-Wendat	Enlever cette section					X	
Occupation du territoire, autorisation de construction	Prévoir des modalités pour limiter le nombre de permis	X				X	

6. COMMENTAIRES TOUCHANTS LE CODE DE PRATIQUE SUR LES PRÉLÈVEMENTS FAUNIQUES

Les participants à la consultation ont émis plusieurs commentaires concernant le Code de pratique sur les prélèvements fauniques. Quoique moins nombreux que ceux émis pour les aspects touchant le territoire, ceux-ci permettront d'apporter des ajustements positifs au projet de code soumis dans le cadre de l'exercice. Les quelques critiques soulevées au cours des différentes rencontres peuvent être reçues de manière constructive, car elles permettront d'améliorer l'approche qui a été utilisée pour cette consultation, en prévision de futurs exercices du même genre.

La section qui suit présente un court résumé des principaux commentaires et suggestions émis par les différents groupes.

6.1. Groupes cibles

6.1.1. Comités consultatifs aînés

Le Conseil consultatif des aînés Tshishelnuatsh a fait ressortir plusieurs points dont les principaux portent sur l'ajustement de certaines sections du document comme la chasse à l'ours au printemps et d'ajouter la notion de respect des animaux. Finalement, il suggère de mettre en place des mesures pour faciliter l'accès à la ressource alimentaire (gibier) pour les aînés et les plus démunis de la communauté.

6.1.2. Conseils consultatifs des jeunes Pekuakamiulnuatsh

Les principaux commentaires émis par le conseil consultatif des jeunes Pekuakamiulnuatsh portent sur la compréhension des droits ancestraux et sur le besoin d'informations complémentaires (statistiques) portant sur l'état des populations fauniques pour permettre un positionnement adéquat lors des consultations.

6.1.3. Comité Tshitassinu

Les principaux commentaires touchants le Code de pratique sur les prélèvements fauniques émis lors de ces rencontres portent sur le vocabulaire utilisé qui, dans certains cas, n'est pas représentatif de la culture; le besoin de limiter la durée (21 jours); le nombre de jours consécutifs (7 jours) et la méthode d'installation des engins pour la pêche au filet dans le Pekuakami. On souligne également le besoin d'établir des quotas (chasse et pêche) pour éviter les abus, d'établir des sanctions pour le non-respect du code et de préciser la définition de famille pour la pratique d'activité et le partage. Finalement, il est mentionné que la vente de gibier ne fait pas partie des traditions des

Pekuakamiulnuatsh et qu'une telle pratique pourrait également générer des abus de prélèvements.

6.1.4. Gardiens de territoire/Gestionnaires

Les principaux éléments ressortant de ce groupe, en lien avec le Code de pratique sur les prélèvements fauniques portent sur le pouvoir des agents territoriaux et la notion de subsistance qui devrait revenir dans le code.

6.1.5. Locuteurs du nehlueun

Comme ce fût le cas lors des autres rencontres, les locuteurs du nehlueun ont souligné l'importance de l'entraide et du partage lors de la pratique des activités, ces particularités étant un trait culturel des Pekuakamiulnuatsh. On note également des avis partagés concernant la possibilité de vente de gibier, certains soulignant que cette façon de faire ne fait pas partie de la culture. On indique également qu'une telle approche pourrait générer une pression indue sur les populations animales.

6.1.6. Pekuakamiulnuatsh

Les commentaires et suggestions des Pekuakamiulnuatsh proposés portent sur le pouvoir des agents territoriaux, la notion de subsistance et la description des méthodes et outils traditionnellement utilisés par les Pekuakamiulnuatsh pour le prélèvement faunique.

6.2. Synthèse des commentaires reçus

Le tableau suivant propose une synthèse des commentaires émis par les participants aux différentes activités organisées dans le cadre de la consultation, de même que des informations transmises par écrit à l'équipe chargée de l'exercice. Il présente une retranscription (interprétation) des commentaires portant sur le Code de pratique sur les prélèvements fauniques émis par chacun. La source des commentaires est indiquée par un X dans les colonnes centrales du tableau.

Tableau 3. Synthèse des commentaires et suggestions portant sur les aspects liés à la faune.

Thème	Suggestions des participants	Groupes cibles				Pekuamiuqsh	Précisions
		Conseil consultatif des Aînés et jeunes	Comité Tshitassinu	Gardiens	Locuteurs nehluun		
Accroître le pouvoir des agents territoriaux	Pouvoir d'émettre des infractions, de saisir ou d'arrêter					X	Agent de protection de la faune
Développer un chapitre sur la subsistance	Modèle réserve faunique Ashuapmushuan		X			X	Préciser la notion de subsistance.
Accès aux ressources alimentaires (gibier) pour les aînés et plus démunis	Prévoir un mécanisme de partage des ressources alimentaires	X					
Chasse	Revoir la période de chasse quotidienne (début et fin)					X	Préciser les heures de début et de fin (quotidien)
	Autoriser la chasse pour les membres d'autres communautés et en préciser les modalités					X	
Chasse dans la réserve faunique des Laurentides	Préciser les modalités (tirage au sort, substitution, changement de zone)						Préciser la notion d'accompagnement.
Vente de gibier	Préciser les modalités : espèces autorisées, quotas, etc.					X	
Outils et méthodes de prélèvements fauniques	Préciser les outils et méthodes utilisés pour la chasse, la pêche et la trappe		X			X	Aspect culturel et évolution contemporaine.
	Ne pas autoriser la chasse à l'ours au printemps	X					La chasse à l'ours au printemps ne fait pas partie de la culture.
	Ajouter une section portant sur le respect des animaux	X	X	X	X	X	Code d'éthique
	Prévoir des modalités pour limiter le nombre de permis	X					
Suivi des populations	Publier des statistiques sur l'état des populations animales	X					Faciliter les prises de position et assurer une meilleure compréhension des orientations

7. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX TOUCHANT L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS

Plusieurs commentaires émis au cours de l'exercice de consultation portent sur l'ensemble des enjeux ou des documents soumis. Cette section reprend ces différents commentaires, qui peuvent se retrouver dans les deux sections précédentes du présent rapport ou s'ajouter à ceux-ci.

7.1. Groupes cibles

7.1.1. Conseil consultatif des aînés

Le Conseil consultatif des aînés Tshishelnuatsh a fait ressortir plusieurs points dont de mettre en place des mesures pour faciliter l'accès en territoire et à la ressource alimentaire (gibier) et la possibilité de prolonger les séjours en territoire pour les aînés et les plus démunis de la communauté, ainsi que de limiter le nombre de permis toutes catégories.

7.1.2. Conseils consultatifs des jeunes Pekuakamiulnuatsh

Au-delà des commentaires touchant les aspects territoriaux et fauniques visés par les documents de consultation, le conseil consultatif des jeunes Pekuakamiulnuatsh a émis quelques commentaires généraux applicables à l'ensemble des activités, sans distinction précise. On souligne qu'il serait important d'inclure l'aspect développement économique comme mesure à considérer, de même que le besoin de développer une collaboration accrue entre les différents utilisateurs du territoire (familles, SEPAQ, industrie forestière, villégiateurs, etc.).

7.1.3. Comité Tshitassinu

Lors des différentes rencontres du comité Tshitassinu, quelques commentaires applicables à l'ensemble des documents (faune et territoire) ont été soulevés. Les notions de respect, de partage et la transmission des méthodes ancestrales de pratique devraient être mises en évidence dans les documents. Le besoin d'obtenir des permis pour la pratique des différentes activités qui ne cadre pas avec la culture ilnu et la cartographie des terrains familiaux.

7.1.4. Gardiens de territoire/Gestionnaires

En complément des suggestions déjà mentionnées, sur les principes et valeurs culturelles, ceux-ci ont souligné l'importance d'établir une procédure efficace de gestion des plaintes.

7.1.5. Locuteurs du nehluéun

Les commentaires généraux émis lors des rencontres avec les locuteurs du nehluéun ont porté principalement sur les aspects culturels de la pratique des activités en territoire. Le respect, l'entraide, l'écoute et le partage représentent pour eux les principales manifestations de la culture. Selon eux, certaines orientations proposées dans le cadre de la consultation tendent à s'éloigner de ces traits de culture.

D'autres éléments ont été soulevés lors de ces rencontres, éléments qui rejoignent à plusieurs égards les commentaires émis par le Conseil consultatif des aînés. C'est notamment le cas pour les moyens de faciliter ou de soutenir l'accès au territoire et à la pratique d'activités (financement, transport, etc.).

7.2. Pekuakamiulnuatsh

En complément des thèmes et sujets déjà mentionnés, on peut ajouter la mise en place de mécanismes pour l'approbation et la mise en œuvre des outils, la gestion des plaintes et la mise en place de mécanismes clairs pour l'occupation du territoire et la pratique des activités.

7.3. Synthèse des commentaires reçus

Le tableau suivant propose une synthèse des commentaires émis par les participants aux différentes activités organisées dans le cadre de la consultation, de même que des informations transmises par écrit à l'équipe chargée de l'exercice. Il présente une retranscription (interprétation) des commentaires touchant autant les aspects territoriaux que fauniques. La source des commentaires est indiquée par un X dans les colonnes centrales du tableau.

Tableau 4. Synthèse des commentaires et suggestions portant sur les aspects généraux (faune, territoire, politique, etc.).

Thème	Suggestions des participants	Groupes cibles				Pekuamiuqsh	Précisions
		Conseil consultatif des Aînés et jeunes	Comité Tshitassinu	Gardiens	Locuteurs nehlueun		
Occupation du territoire, autorisation de construction	Ajouter un chapitre portant sur le développement économique (volet commercial) (bleuetière, pourvoirie, récréotourisme, etc.)	X				X	Préciser la mécanique permettant la réalisation de ces activités
Plaintes	Améliorer le mécanisme de suivi des plaintes et de retour au plaignant		X	X		X	
Occupation, chasse et pêche	Mettre en place une méthode d'identification (plaque) pour éviter d'être interpellé par des agents provinciaux ou des MRC (protection de la faune, villégiature, occupation temporaire)					X	
Permis et autorisations	Revoir la tarification		X				

8. CONSULTATION DES TERMES EN NEHLUEUN

En complément à la consultation en cours, la direction - Droits et protection du territoire, en collaboration avec la direction - Patrimoine et culture, souhaitait obtenir des propositions du public pour le choix de termes en nehluéun qui permettront de désigner les différents éléments du territoire.

Durant tout le processus de consultation, la direction - Patrimoine et culture a reçu 34 mots en nehluéun pouvant représenter les termes recherchés.

Le tableau qui suit fait état des résultats obtenus.

Tableau 5. Recherche de mots en nehluéun pour désigner le territoire

<p>Tshitassinu Seul mot en nehluéun déjà utilisé et sujet à changement selon les suggestions de mot en nehluéun qui seront reçues.</p>	<p>Désigne le territoire ancestral des Pekuakamiulnuatsh. Il est utilisé lorsque les Pekuakamiulnuatsh parlent du territoire entre eux; ce territoire englobe la partie sud-ouest dite commune, la réserve à castor et Tshitassinu propre à notre première nation.</p>	<p>Tshitassinu Prononciation : Tsi-Tissi-nou</p>
<p>Partie sud-ouest dite commune</p>	<p>La partie sud-ouest est dite commune avec les Premières Nations d'Essipit et de Pessamit. Il s'agit d'un territoire identifié à l'Entente de principe d'ordre général. Nous avons parlé d'utiliser peut-être les points cardinaux pour identifier ce lieu. Ce lieu fait partie de Tshitassinu.</p>	<p>Tshilanu tshiuéunussihstsh – Nous, notre territoire du sud – On propose d'informer les deux autres communautés que ce terme les inclut également Prononciation : Tsi – la – nou Tsi-oué-tou-nouss-sitss</p>
<p>Tshitassinu propre à notre première nation</p>	<p>(Le terme Tshitassinahstsh pourrait convenir). Tshitassinu propre à notre Première Nation est à l'intérieur de Tshitassinu et comprend la réserve à castor et les terrains de piégeage, le territoire de Mashteuatsh, la réserve faunique Ashuapmushuan, les zecs de La lièvre, Rivière-aux-Rats et autres. Ce territoire va de l'étape dans la réserve faunique des Laurentides vers le nord de la région (vers le Lac-Saint-Jean).</p>	<p>Kanikatamakuik uelutishiunuau – Leur (nos ancêtres) richesse qui nous a été donnée en héritage Prononciation : Ka-ni-ka-ta-ma-kouik Oué-lou-tishi-ounn-nou-aow 2^e suggestion pour une mise à jour ultérieure : Kanikatamakuik utipelitamunuau – Leur (nos ancêtres) autorité et responsabilité qui nous a été donnée en héritage Prononciation : Ka-ni-ka-ta-ma-kouik Ou-té-pel-ta-mounn-nou-aow</p>
<p>Réserve à castor (terrains de piégeage ilnu)</p>	<p>(Le terme Tshinatuhussinu pourrait convenir) Il est situé à l'intérieur de Tshitassinu propre à notre Première Nation et inclut les terrains familiaux, les terrains communautaires et les terrains sous la responsabilité de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan</p>	<p>Tshinatuhussinu – Notre territoire de chasse Prononciation : Tsi-ntou-houss-si-nou N.B. Natuhussinane doit être utilisé dans le même cas que dans le mot Nitassinan Prononciation : Ntou-houss-si-nann</p>
<p>Terrains communautaires</p>	<p>Ces lieux sont <u>situés à l'intérieur de la réserve à castor</u> et ont une vocation communautaire de transmission de la culture et des savoirs, rassemblements, éducation et autres à convenir</p>	<p>Kanatshishkatunanuastsh : L'endroit où l'on se rencontre / rassemble Prononciation : Ka – ntshish-ka-tou-na-noutss</p>
<p>Terrains familiaux</p>	<p>(Le terme Minashkuastsh pourrait convenir) Ces lieux sont situés <u>à l'intérieur de la réserve à castor</u>. Ils sont caractérisés par la présence du titre de gardien et par l'activité de piégeage qui est la principale activité. Ces lieux servent également pour la chasse et la pêche.</p>	<p>Peikutenussi : Terrain familial Prononciation : Pé-kou-té-nouss-si</p>
<p>Gardien d'un terrain ou d'un territoire familial</p>	<p>Membre de la bande enregistré à Pekuakamiulnuatsh Takuhikan comme détenteur d'un droit de trappe sur un terrain à l'intérieur de la réserve à castor.</p>	<p>Kanakatshishtat unatuhussi : Gardien de son terrain de chasse. Prononciation : Ka – na-na-ka-tshish-tat Oun-tou-houss-si Au pluriel : kanakatshishtata unatuhussiuau 2^e suggestion pour une mise à jour ultérieure : Kanikatelimuakanit unatuhussi : Héritier du terrain de chasse Prononciation : Ka – ni-ka-tel-moua-kantt Oun-ntou-houss-si</p>

9. CONCLUSION

L'exercice de consultation publique tenu entre le 8 août et le 23 septembre 2016 a suscité un intérêt marqué auprès des Pekuakamiulnuatsh, tant par la participation aux différentes activités organisées que par la somme de commentaires émis. L'implication des différents groupes démontre clairement l'importance d'une telle démarche pour la mise en œuvre des orientations stratégiques de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.

Malgré les critiques émises, eu égard à la démarche et à la méthode, la quantité de commentaires et suggestions reçus confirme la nécessité de revoir les différents outils actuellement utilisés pour encadrer la pratique des activités en territoire, ce qui est le but précis de l'exercice. La bonification des différents documents soumis à la consultation à partir des commentaires et suggestions fournis par les différents groupes de participants permettra à Pekuakamiulnuatsh Takuhikan de se doter d'outils modernes et efficaces qui sauront répondre aux besoins actuels et futurs des Pekuakamiulnuatsh.

À la lumière des commentaires et suggestions qui ont été soumis, il appert que les outils proposés sauront répondre aux objectifs visés, après l'intégration des différents ajustements découlant de la consultation.

10. PISTE DE RÉFLEXION

Compte tenu des principales critiques et des nombreuses suggestions émises par les participants au cours de l'exercice, il appert qu'une réflexion devrait être amorcée en prévision de futures démarches de consultation.

- Éviter la multiplication de sujets et de documents :
 - Une consultation par sujet/document.
- Prévoir des versions en nehlueun;
- Réévaluer la durée de consultation :
- Déterminer le moment le plus propice pour une consultation;
- Inclure dans les documents de consultation des questionnaires (choix de réponse, accord/désaccord) qui permettraient des compilations statistiques;
- Inclure un engagement de rétroaction à la démarche de consultation :
 - Présentation des résultats;
 - Synthèse des modifications apportées aux documents soumis lors de la consultation.
- Rendre public un rapport de consultation.

